En Belgique francophone, des cours d'informatique ne sont toujours pas donnés dans le secondaire, par conséquent les étudiants doivent attendre les études supérieures pour se spécialiser dans ce domaine s'ils le souhaitent.

Des manques de plus en plus criants de connaissances dans l'informatique que ce soit dans l'initiation au codage ou la maîtrise des outils Microsoft Office (Word, Powerpoint…) sont à constater.

Des écoles techniques ou professionnelles proposant ce type de formations existent, mais plus rarement dans le général ce qui ne permet pas à tous les élèves de profiter des mêmes bases.

Apprendre aux jeunes adultes les bases du codage n'est pas simplement un plus.

Il s'agit d'une ouverture d'esprit permettant de comprendre la manière dont se construit le monde d'internet et de ce qui le caractérise. De plus, cela permettrait aux étudiants de déjà pouvoir commencer à se familiariser et envisager des études dans ce domaine pour la suite ;

Il faut permettre à la jeunesse de connaitre les enjeux qui se cachent derrière les réseaux sociaux (gestion des données, les dangers de ces derniers…) et continuer de parler du harcèlement qui a lieu entre autres sur les réseaux sociaux et qui touche 4 enfants/adolescents sur 10 (en France).

Nous devons pouvoir offrir aux étudiants ayant choisi de s'orienter vers l'informatique dans leurs études supérieures, une préparation et la connaissance de certaines notions vues au préalable.

Les Jeunes MR souhaitent :

Une heure par semaine d'un cours appelé sciences numériques et technologie.

Nous proposons de rajouter une heure de plus par semaine qui serait combinée, d'une semaine de travaux pratiques sur ordinateur, et une autre en cours manuscrit avec de la théorie.

Les codages comprenant des mathématiques, il serait envisageable qu'en cas d'absence de profs d'informatique, un ou des professeurs de math ayant suivi une formation au préalable puissent assurer le cours.

En dernière année, une évaluation sanctionnée par un certificat de type PIX (certificat français ayant pour but de montrer que l'élève a acquis les bases requises) pourra être proposée aux élèves afin qu'ils puissent se prévaloir d'une réelle valeur ajoutée sur le marché du travail